

ORDRE DU JOUR	N° ACTE ADMINISTRATIF
<b>PEDAGOGIE ET VIE SCOLAIRE</b>	
<p><b>Rapport de fonctionnement 2012/2013</b></p> <p>Présentation du rapport de fonctionnement de l'établissement Stéphane Mallarmé pour l'année 2012/2013 : en présentant tout d'abord les caractéristiques de l'établissement. Elle rappelle les objectifs prioritaires du projet d'établissement et présente les choix de répartition des marges de manœuvre au service des objectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- caractéristiques de l'établissement</li> <li>- objectifs prioritaires du projet d'établissement</li> <li>- bilan financier des projets pédagogiques 2012/2013</li> <li>- résultats et analyse au regard des priorités du projet d'établissement dans les volets pédagogique, orientation, citoyenneté et civisme, éducation à la santé et à la sécurité, artistique et culturel.</li> </ul>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b></p>	<b>2013/5</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
<p><b>Calendrier scolaire de l'année 2013/2014</b></p> <p>Dates de stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du 2 au 6 décembre 2013 pour les élèves de 3ème en alternance</li> <li>- du 27 au 31 janvier 2014 pour tous les élèves de 3ème</li> </ul> <p>Dates des deux brevets blancs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 et 21 janvier 2014</li> <li>- 17 et 18 avril 2014</li> </ul>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b></p>	<b>2013/9</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
<p><b>Journée de solidarité</b></p> <p>La journée de solidarité est fixée au samedi 28 juin 2014</p>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b></p>	<b>2013/8</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
<p>Présentation du projet de l'Association sportive</p>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b></p>	<b>2013/14</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
<p>Programme annuel de sorties et voyages</p> <p>Voyages facultatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- voyage de 5 jours en Allemagne pour les élèves de 4ème</li> <li>- sortie d'une journée à Trèves pour les élèves de 6ème et 5ème option bi langue et latin.</li> </ul> <p>Actions et sorties obligatoires :</p> <p>Collège au cinéma (tous les élèves), piscine 6ème, sortie à Craonne (3ème), PAG avec MJC d'AY, intervention de la LPO, "La Belle et la Bête" et "Le malade imaginaire" avec le Salmanazar d'Epernay, "Collège en scène" et "parcours "" avec le Manège de Reims, "Petits chocs des civilisations" au Salmanazar (CESC), projets "défi lecture/liaison collège-lycée" et "Printemps des poètes".</p>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b></p>	<b>2013/6</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	

Budget de la sortie à Trèves prévoyant une participation des familles de 20,00 € par enfant.	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b>	<b>2013/10</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
Le chef d'établissement est autorisé à organiser toute sortie à caractère obligatoire, n'impliquant pas de participation financière des familles, durant l'année scolaire, à partir du moment où elle s'intègre dans les actions du projet d'établissement adopté par le conseil d'administration du 22/06/2010 -acte 2009/64. Les actions du projet d'établissement se déclinent en 3 axes : volet pédagogique, CESC et volet artistique et culturel.	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b>	<b>2013/7</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
Pendant les congés scolaires, une permanence téléphonique sera assurée aux dates suivantes : - 21 et 22 octobre 2013 - 23 décembre 2013 - 24 et 25 février 2014 - 22 et 23 avril 2014	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b>	<b>2013/15</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
<b>AFFAIRES FINANCIERES</b>	
<b>Décision budgétaire modificative</b> Prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 8500,00 € : 7000,00 € au service ALO- Viabilisation - 0GAZ 1500,00 € en investissement OPC - Immobilisation - OSG pour le remplacement du serveur pédagogique	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b>	<b>2013/11</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
<b>Concessions de logements</b> Proposition d'attribution des logements de fonction : - Mme HENRY, Principale, par nécessité absolue de service - Mme TERRAB, CPE, par nécessité absolue de service - M. GOHIER, Agent technique, par nécessité absolue de service  - Mme TENNEVIN, agent de la collectivité territoriale, location à titre précaire - Mme CHASSARD, enseignante, location à titre précaire	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b>	<b>2013/12</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	
<b>Tarifs du Service Restauration Hébergement 2014</b> Proposition de tarifs pour l'année 2014 : - prix unitaire repas élève au forfait 4 jours 3,12 € - ticket journalier élève 4,10 € - tarif C 2,36 € - tarif B 3,80 € - tarif A 4,20 € - personnes extérieures 5,50 € Le taux de contribution des usagers aux charges communes est de 20 %.	
<b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b>	<b>2013/3</b>
<b>Adopté à l'unanimité</b>	

<p><b>Tarifs dégradations et services 2014</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- communications téléphoniques : 0,20 € vers un téléphone fixe et 0,50 € vers un mobile.</li> <li>- photocopies format A4 : 0,15 €, format A3 : 0,20 €. La photocopie de cours en cas d'absence est gratuite.</li> <li>- manuel scolaire, ouvrage du CDI, livre de lecture suivie : 3,00 € pour un livre rendu abimé, valeur de remplacement pour un livre rendu inutilisable.</li> <li>- Carnet de liaison : le 1er est gratuit, 5,00 € pour le remplacement.</li> <li>- Diverses dégradations : prix du remplacement ou de la remise en état, la main d'œuvre est de 9,00 de l'heure.</li> </ul>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b></p>	<b>2013/4</b>
<p><b>Adopté à l'unanimité</b></p>	
<p><b>Recrutement contrat aidé</b></p> <p>Autorisation d'embaucher 3 contrats aidés, sous réserve de la dotation de l'autorité académique. Le chef d'établissement est autorisé à signer les conventions et contrats de travail correspondants.</p>	
<p><b>Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0</b></p>	<b>2013/13</b>
<p><b>Adopté à l'unanimité</b></p>	

La Présidente du Conseil d'Administration

Elisabeth HENRY